

**VILLE DE BERESFORD**  
**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2012**

VILLE DE BERESFORD  
TABLE DES MATIÈRES  
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2012

---

	PAGE
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1
ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS	2
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE	3
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE	4
ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE	5
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	



COMPTABLES  
GÉNÉRAUX ACCRÉDITÉS  
CERTIFIED GENERAL  
ACCOUNTANTS

## BATHURST

1935, ave. St. Peter Avenue  
Suite 100  
Bathurst, NB E2A 7J5

Tél. / Tel.: (506) 548-1984  
Télec. / Fax: (506) 548-0904

eprbath@eprbathurst.ca  
www.epr.ca

## PÉNINSULE

43, boul. St-Pierre Ouest  
Caraquet, NB E1W 1B6

Tél. / Tel.: (506) 727-2010  
Télec. / Fax: (506) 727-2098

eprpeninsule@eprbathurst.ca  
www.epr.ca

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À son Honneur le Maire et aux membres du Conseil municipal de la Ville de Beresford,

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Ville de Beresford, qui comprennent les bilans du fonds général, des services d'eau et d'égout et de la réserve au 31 décembre 2012, et les états correspondants des revenus, des dépenses, des excédents et de la provenance et de l'utilisation des fonds d'immobilisations corporelles pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus pour les municipalités du Nouveau-Brunswick par le ministère des Gouvernements locaux en conformité avec la Loi des municipalités, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité de l'auditeur*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Opinion*

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la Ville de Beresford au 31 décembre 2012, ainsi que les résultats de ses activités et de la provenance et l'utilisation de ses fonds de financement pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus pour les municipalités du Nouveau-Brunswick par le ministère des Gouvernements locaux en conformité avec la Loi des municipalités.

*EPR - Bathurst / Péninsule*

**EPR - BATHURST / PÉNINSULE**  
**COMPTABLES GÉNÉRAUX ACCRÉDITÉS**

Bathurst, Nouveau-Brunswick  
Le 2 mars 2013

VILLE DE BERESFORD  
ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS  
AU 31 DÉCEMBRE 2012

2

	Budget Non-audité (note 24)	2012 Actuel	Redressé 2011 Actuel
<b>REVENUS</b>			
Mandat d'impôts fonciers	4 203 379 \$	4 205 514 \$	4 086 550 \$
Prestations de services à d'autres gouvernements	73 428	73 697	73 428
Vente de services, amendes et autres frais	62 200	72 950	61 690
Autres transferts gouvernementaux	5 600	655 055	1 684 459
Frais et usagers - Eau et égouts	1 538 052	1 595 794	1 475 035
Autres revenus	22 645	108 435	21 677
	5 905 304	6 711 445	7 402 839
<b>DÉPENSES</b>			
Services d'administration générale	906 555	877 448	906 099
Services de protection	1 448 818	1 482 739	1 331 208
Services des transports	1 201 663	1 195 371	1 144 270
Services d'hygiène	205 332	200 013	190 342
Services de développement économique	83 737	491 788	65 783
Services récréatifs et culturels	701 296	704 409	638 120
Approvisionnement en eau et évacuation des eaux usées	1 613 100	1 677 992	1 367 750
Perte sur la disposition d'équipement	-	-	19 000
	6 160 501	6 629 760	5 662 572
EXCÉDENT (DÉFICIT) POUR L'ANNÉE (NOTE 19)	(255 197)	81 685	1 740 267
EXCÉDENT ACCUMULÉ AU DÉBUT DE L'ANNÉE		10 522 300	8 782 033
EXCÉDENT ACCUMULÉ À LA FIN DE L'ANNÉE		10 603 985 \$	10 522 300 \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

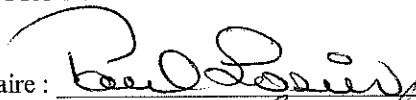


VILLE DE BERESFORD  
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE  
AU 31 DÉCEMBRE 2012

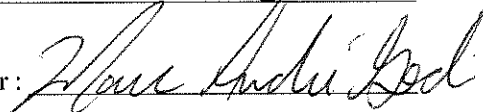
	2012	Redressé 2011	Redressé 2010
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>			
Encaisse (note 4)	1 212 832 \$	806 231 \$	553 092 \$
Débiteurs :			
- Général	158 493	752 050	485 854
- Gouvernement fédéral et ses agences (note 5)	57 106	75 704	92 220
Investissements	336 604	316 829	362 212
	1 765 035	1 950 814	1 493 378
<b>PASSIFS</b>			
Emprunt à demande	-	90 000	655 000
Créditeurs et charges à payer	415 741	883 506	584 172
Revenus différés (note 7)	135 800	150 800	164 800
Dette à long terme (note 8)	4 112 000	3 530 000	4 087 000
Passif pour congés de maladie cumulés et allocation de retraite (note 9)	113 610	114 245	141 968
Avantages postérieurs à l'emploi à payer (note 10)	297 300	272 900	272 900
	5 074 451	5 041 451	5 905 840
<b>ACTIF (DETTE) NET(TE)</b>	<b>(3 309 416)</b>	<b>(3 090 637)</b>	<b>(4 412 462)</b>
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>			
Immobilisations corporelles	27 744 332	26 792 527	25 568 674
Amortissement cumulé	(13 867 171)	(13 204 870)	(12 403 502)
	13 877 161	13 587 657	13 165 172
Frais payés d'avance	36 240	25 280	29 323
	13 913 401	13 612 937	13 194 495
<b>EXCÉDENT ACCUMULÉ (note 17)</b>	<b>10 603 985 \$</b>	<b>10 522 300 \$</b>	<b>8 782 033 \$</b>

APPROUVÉ AU NOM DU CONSEIL :

Maire :



Administrateur :



Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.



**VILLE DE BERESFORD**  
**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2012**

	2012	2011
Excédent (déficit) pour l'année, avant redressement	81 685 \$	1 740 267 \$
Excédent (déficit) pour l'année, après redressement	81 685	1 740 267
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 130 549)	(1 242 853)
Amortissement des immobilisations corporelles	841 230	801 368
(Gain) Perte sur la vente d'immobilisation corporelles	-	19 000
	(207 634)	1 317 782
Acquisition de frais payés d'avance	(36 420)	(25 280)
Utilisation des frais payés d'avance	25 280	29 323
	(11 140)	4 043
(Augmentation) Diminution de l'actif (dette) net(te)	(218 774)	1 321 825
Actif (dette) net(te) au début de l'exercice	(3 090 642)	(4 412 462)
<b>Actif (dette) net(te) à la fin de l'exercice</b>	<b>(3 309 416) \$</b>	<b>(3 090 637) \$</b>

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.



**VILLE DE BERESFORD**  
**ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2012**

	2012	2011
<b>MOUVEMENTS DE TRÉSORERIE LIÉS À L'EXPLOITATION</b>		
Excédent (déficit) pour l'exercice	81 685 \$	1 740 273 \$
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	-	19 000
Amortissement des immobilisations corporelles	841 230	801 368
Débiteur - Général	593 557	(266 195)
Débiteur - Gouvernement fédéral et ses agences	18 598	16 516
Créditeurs et frais courus	(467 780)	299 334
Revenus différés	(15 000)	(14 000)
Congé de maladie courus	(636)	(27 723)
Avantages postérieurs à l'emploi payables	24 600	-
Acquisition de stocks / frais payés d'avance	(10 960)	4 043
	1 065 294	2 572 616
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 130 745)	(1 242 858)
	(1 130 745)	(1 242 858)
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Emprunt à demande	(90 000)	(565 000)
Dette à long terme	582 000	(557 000)
	492 000	(1 122 000)
<b>ACTIVITÉS DE PLACEMENT</b>		
Investissements	(19 848)	45 281
	(19 848)	45 281
<b>AUGMENTATION NET DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>406 701</b>	<b>253 039</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, au début de l'exercice</b>	<b>806 131</b>	<b>553 092</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, à la fin de l'exercice</b>	<b>1 212 832 \$</b>	<b>806 131 \$</b>

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.



**VILLE DE BERESFORD**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

---

**1. OBJECTIF DE L'ORGANISATION**

La Municipalité a été incorporée comme village par la *Loi sur les municipalités* du Nouveau-Brunswick en 1967 et a accédé au statut de Ville le 1er juillet 1984 par une modification du Règlement 85-6 du Nouveau-Brunswick, en vertu de la *Loi sur les municipalités*. En tant que municipalité, la Municipalité est exemptée d'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149(1)(c) de la *Loi canadienne de l'impôt sur le revenu*.

**2. CHANGEMENTS À LA MÉTHODE COMPTABLE**

À partir du 1er janvier 2011, la Municipalité a procédé au retraitement de ses états financiers pour adopter les normes comptables du secteur public (CSP). Les modifications ont été apportées pour se conformer aux dispositions du chapitre 3150 sur les immobilisations corporelles et pour l'adoption de la comptabilité d'exercice intégrale. Le chapitre 3150 établit les normes de comptabilisation et de présentation des immobilisations corporelles. Les immobilisations corporelles sont une ressource économique importante gérée par les gouvernements et un élément clé dans la prestation de plusieurs programmes gouvernementaux. Les normes exigent que ces actifs soient enregistrés au coût historique dans le bilan et que leur coût soit réparti sur des périodes comptables futures au moyen de charges d'amortissement selon la durée de vie utile estimée des immobilisations corporelles. La Municipalité a dû enregistrer rétroactivement le coût historique de ses immobilisations corporelles et les amortissements cumulés en vue du retraitement pour les exercices précédents.

La Municipalité a déterminé le coût historique sur la base des documents comptables historiques et des coûts de remplacement actualisés. Si le coût historique ne pouvait pas être déterminé, l'actif a été enregistré à une valeur nominale.

La Municipalité a calculé et enregistré un passif pour congés de maladie courus, retraite à prestations déterminées et autres avantages sociaux.

Les montants présentés dans un but comparatif au 31 décembre 2011 ont été redressés par rapport à ceux présentés antérieurement. Les ajustements suivants ont été apportés aux périodes antérieures :

Ajustements à l'excédent annuel (déficit)

Excédent annuel, tel que déclaré auparavant dans le fonds de fonctionnement	5 140 \$
Excédent annuel des autres fonds	2 535 294
Moins : l'excédent d'avant dernière année	1 201
Moins : l'amortissement des immobilisations corporelles	(801 368)

Excédent (Déficit) annuel redressé 1 740 267 \$

Ajustements à la valeur comptable nette des immobilisations corporelles

Tel que déclaré auparavant, le 31 décembre 2010	28 739 608 \$
Ajustement au coût historique des immobilisations corporelles, net	(14 350 583)
Dépense d'amortissement enregistré	(801 368)

Valeur comptable nette ajustée au 31 décembre 2011 13 587 657 \$

Voir note 17 pour la réconciliation de l'excédent accumulé (déficit).



### **3. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES**

Les états financiers consolidés de la Municipalité reposent sur les observations de l'administration présentés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les gouvernements locaux, comme le recommande le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de l'Institut canadien des comptables agréés.

La Municipalité a adopté les normes du CSP le 1er janvier 2011.

Les états financiers présentés selon les normes du CSP portent surtout sur la situation financière de la Municipalité et sur les changements à cet égard. L'état consolidé de la situation financière comprend tous les passifs et actifs de la Municipalité.

Les aspects importants des conventions comptables adoptées par la Municipalité sont les suivants :

#### **Entité publiante**

Les états financiers consolidés reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses et les changements à la dette nette et au flux net de trésorerie de l'entité publiante. L'entité publiante comprend toutes les organisations et entreprises responsables de l'administration des affaires et des ressources de la Municipalité et qui sont la propriété de la Municipalité ou qui sont contrôlées par elle.

Les transactions et les soldes interservices et organisations sont éliminés.

#### **Budget**

Les montants inscrits aux présents états financiers ont été approuvés par le conseil le 19 décembre 2011 et par le Ministre des gouvernements locaux le 19 janvier 2012.

#### **Comptabilisation des recettes**

a) Les recettes non affectées sont enregistrées sur la base de la comptabilité d'exercice et sont constatées lorsque la somme recouvrée est raisonnablement assurée. Les contributions avec restrictions sont comptabilisées en tant que revenu de l'année auquel les frais connexes sont engagés.

b) Les autres recettes sont enregistrées lorsqu'elles sont réalisées.

#### **Recours à des estimations**

La préparation des états financiers consolidés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une influence sur les montants déclarés à l'actif et au passif et sur la déclaration des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de dépenses au cours de l'exercice. Ces estimations sont examinées périodiquement et, si des rectifications deviennent nécessaires, elles sont signalées dans les revenus de la période à laquelle elles deviennent connues. Les résultats peuvent être différents de ces estimations.

### 3. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

#### Instruments financiers

Les instruments financiers de la Municipalité se composent de l'encaisse, de placements à court terme, de comptes débiteurs, des montants exigibles du gouvernement du Nouveau-Brunswick, des montants exigibles du gouvernement fédéral, des montants exigibles des fonds propres, d'un prêt bancaire, de crédateurs et de charges à payer, de fonds en fiducie et des dettes à long terme. Sauf indication contraire, la direction est d'avis que la Municipalité n'est pas exposée à d'importants taux d'intérêts, taux de change ou risque de crédit découlant de ces outils financiers. La juste valeur de ces outils financiers correspond approximativement à leur valeur comptable, à moins d'indication contraire.

La Municipalité est exposée au risque de crédit par le biais des comptes débiteurs. La Municipalité minimise les risques de crédit grâce à une gestion régulière du crédit.

#### Encaisse et équivalents d'encaisse

Encaisse et équivalents d'encaisse comprennent l'encaisse en main, les soldes bancaires et dépôts à court terme ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

#### Immobilisations corporelles

À partir du 1er janvier 2011, la Municipalité a adopté les dispositions du CSP, au chapitre 3150 sur les immobilisations corporelles. Les immobilisations corporelles sont comptabilisées selon leur coût qui comprend tous les montants qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction, le développement ou l'amélioration de l'actif. Le coût des immobilisations corporelles est amorti sur une base linéaire pendant la durée de vie utile estimée comme suit :

<u>Type d'actif</u>	<u>Années</u>
Améliorations foncières	5-25 années
Bâtiments	40 années
Véhicules	3-5 années
Machinerie et équipement	5-15 années
Équipement lourd	10-15 années
Matériel, logiciels et équipement de télécommunications	3-5 années
Meubles	3-5 années
Revêtement de route	5-15 années
Éclairage et feux de circulation	10-15 années
Réseau d'alimentation en eau et d'évacuation des eaux usées	15-100 années

Les actifs en construction ne sont pas amortis tant que l'actif n'est pas disponible pour une utilisation productive.

#### Information sectorielle

La Municipalité est une municipalité diversifiée qui offre une grande gamme de services à ses résidents. Aux fins de la gestion des rapports, les opérations et les activités de la Municipalité sont organisées et signalées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions. Les services municipaux sont fournis par les départements suivants :

**VILLE DE BERESFORD**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

---

**3. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)**

Services d'administration générale

Cette section est responsable du financement global et de l'administration locale de la Municipalité. Ceci comprend les fonctions du conseil, gestion générale et financière, les questions juridiques et de conformité avec la législation ainsi que les relations civiques.

Services de protection

Cette section est responsable de la prestation des services de police, la protection contre les incendies, les meures d'urgence, le contrôle des animaux et autres mesures de protection.

Services de transport

Cette section est responsable des services en commun, de l'entretien des routes, des services de circulation et de stationnement et autres fonctions reliées.

Services d'hygiène

Cette section est responsable de l'enlèvement des déchets solides.

Services de développement économique

Cette section est responsable du zonage, du développement communautaire, du tourisme et autres services de développement et promotionnels.

Services récréatifs et culturels

Cette section est responsable de l'entretien et l'exploitation des installations récréatives et culturelles incluant les piscines, les arénas, les parcs et terrains de jeux et autres établissements récréatifs et culturels.

Systèmes d'eau et égout

Cette section est responsable de la fourniture de services d'eau et d'égouts, y compris l'entretien et l'exploitation des réseaux souterrains, les usines de traitement, des réservoirs et des lagunes.

Avantages postérieurs à l'emploi

La Municipalité a reconnu ses obligations en vertu des régimes postérieurs à l'emploi et les coûts connexes, net des actifs du régime. La Municipalité a un avantage de congé de maladie tel que documenté dans la note 10, une attribution pour service à long terme et un régime de retraite tel que documenté dans la note 11.

**4. ENCAISSE**

	<b>2012</b>	<b>2011</b>
Encaisse - non affectée	1 212 832 \$	806 231 \$

---

**VILLE DE BERESFORD**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

---

**5. SOMMES À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET DE SES AGENCES**

	<b>2012</b>	<b>2011</b>
Agence du revenu du Canada (remboursement de TVH)	57 106 \$	75 704 \$

---

**6. INVESTISSEMENTS**

Les investissements sont composés d'épargnes à terme régulière et d'épargnes à rendement progressif dont les dates d'échéance sont du 24 janvier 2013 au 4 avril 2015, assortis de taux d'intérêt allant de 0,90 % à 4,00 %.

**7. REVENUS DIFFÉRÉS**

	<b>2012</b>	<b>2011</b>
Revenus - Façades Rue Bel-Air	16 000 \$	21 000 \$
Revenus - Façades Rue Jacques Cartier	117 800	127 800
Location de l'aréna	2 000	2 000
	<b>135 800 \$</b>	<b>150 800 \$</b>

---

**VILLE DE BERESFORD**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

**8. DETTE À LONG TERME**

	2012	2011
Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick		
Série de 3,309 % à 5,66 %, échéant en 2012, D.C. AN-09.	-	\$ 49 000 \$
Série de 2,75 % à 5,125 %, échéant en 2013, D.C. AP-48.	60 000	118 000
Série de 2,85 % à 4,35 %, échéant en 2015, D.C. AS-02.	93 000	122 000
Série de 3,75 % à 4,375 %, échéant en 2015, D.C. AT-17.	224 000	293 000
Série de 4,30 % à 4,45 %, échéant en 2016, D.C. AV-18.	315 000	386 000
Série de 4,45 % à 4,85 %, échéant en 2017, D.C. AX-16.	334 000	392 000
Série de 2,10 % à 4,95 %, échéant en 2018, D.C. AZ-14.	450 000	515 000
Série de 1,00 % à 4,50 %, échéant en 2019, D.C. BB-16.	511 000	575 000
Série de 1,50 % à 3,85 %, échéant en 2020, D.C. BD-12.	409 000	455 000
Série de 1,35 % à 2,20 %, échéant en 2016, D.C. BF-12.	40 000	50 000
Série de 1,35 % à 3,10 %, échéant en 2022, BH-17	90 000	-
Série de 4,25 % à 4,70 %, échéant en 2016, D.C. AU-02.	35 000	43 000
Série de 3,30 % à 4,85 %, échéant en 2018, D.C. AY-09.	34 000	39 000
Série de 2,10 % à 4,795 %, échéant en 2018, DC AZ-15.	72 000	82 000
Série de 1,00 % à 4,50 %, échéant en 2019, D.C. BB-17.	365 000	411 000
Série de 1,35 % à 3,80 %, échéant en 2032, BH-18	1 080 000	-
	4 112 000	3 530 000
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	607 000	588 000
	<b>3 505 000</b>	<b>\$ 2 942 000 \$</b>

L'approbation de la Commission des emprunts de capitaux des municipalités du Nouveau-Brunswick a été obtenue à l'égard de ces dettes à long terme.

Les versements exigibles à effectuer au cours des cinq prochaines années sont les suivants :

2013	607 000 \$
2014	566 000 \$
2015	588 000 \$
2016	494 000 \$
2017	403 000 \$

## **9. CONGÉS DE MALADIE ACCUMULÉS**

La Municipalité offre un congé de maladie qui s'accumule à 10 heures par mois pour tous les employés à temps plein. Tous les employés peuvent accumuler un maximum de 1 600 heures de congés de maladie. Un employé peut prendre un congé avec solde pour une durée égale au congé de maladie accumulé.

Le congé de maladie est un avantage non financé. En tant que tel, il n'y a pas d'actifs applicables. Les prestations sont payées à partir des recettes générales lorsqu'elles viennent à échéance.

## **10. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI À PAYER**

### **a) Obligation découlant du régime de retraite**

Régime de retraite à prestations déterminées

La Municipalité finance un régime de retraite contributif à prestations déterminées pour pratiquement tous ses employés. La Ville de Beresford fournit un plan de pension aux employés qui est un plan multi-employeur qui est administré par un conseil sous les provisions de l'acte municipale du Nouveau-Brunswick, les pensions sont basées sur la durée de service et la moyenne des salaires. La moyenne d'âge des 16 employés actifs couverts par le régime est de 50.6 ans. Actuellement, le régime profite à 16 employés.

Les employés font des contributions égales à 7.6 % de leur salaire et la Municipalité contribue 7.6 %. Les paiements de prestations aux retraités pendant l'année représentent environ 23 100 \$. L'actif du fond de pension est investi dans des investissements sur la bourse.

Des évaluations actuarielles aux fins de la comptabilité sont faites tous les trois ans à l'aide de la méthode de répartition des prestations. La plus récente évaluation actuarielle a été effectuée le 31 décembre 2011 et, à ce moment, le régime de retraite avait une obligation au titre des prestations constituées de 1 603 100 \$.

L'évaluation actuarielle était fondée sur un certain nombre d'hypothèses à propos d'événements futurs tels que les taux d'inflation, les taux d'intérêts, les augmentations de salaire, le roulement du personnel et la mortalité. Les hypothèses qui ont été utilisées correspondent aux meilleures estimations de la Municipalité.

#### **10. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI À PAYER (SUITE)**

Les hypothèses les plus importantes de l'évaluation étaient les suivantes :

- le taux d'inflation attendu est de 2,35 %;
- le taux d'escompte utilisé pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées est de 5,50 %;
- le taux de rendement attendu est de 5,50 %;
- l'âge de la retraite est de 55 ans ; et
- la moyenne estimée du nombre d'années de service restantes est de 15,1 années.

Les contributions combinées des employeurs et des employés cette année étaient de 82 400 \$.

Les actuaires de la Municipalité ont fait une extrapolation de l'évaluation au 31 décembre 2011 afin de déterminer la position du régime au 31 décembre 2012. Les actifs du fonds sont évalués à la valeur du marché.

#### **11. ÉVENTUALITÉS**

La Ville a garanti, en partie, le prêt de la commission des déchets solides Népisiguit-Chaleur. Ce prêt est garanti par trois autres municipalités. Le montant garanti par la Ville est de 219 075 \$.

#### **12. ENGAGEMENTS**

La municipalité s'est engagée par contrat jusqu'en 2016 pour l'entretien et le déblaiement de la neige. Le solde des engagements suivant ces contrats s'établit à 1 075 000 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :

2013	286 667 \$
2014	291 667 \$
2015	296 667 \$
2016	200 000 \$

---

**VILLE DE BERESFORD**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

---

**13. CONFORMITÉ DES EMPRUNTS À COURT TERME**

Emprunt d'exploitation

Ainsi que le prescrit la *Loi sur les municipalités*, les emprunts pour financer les affaires courantes du Fonds général sont limités à 4 % du budget de fonctionnement de la Municipalité. Les emprunts pour financer les affaires courantes du Fonds des services publics sont limités à 50 % du budget de fonctionnement pour l'année. En 2012, la Municipalité s'est conformée à ces restrictions.

Emprunt inter fonds

Le guide servant à la présentation des rapports financiers municipaux exige que les emprunts inter fonds à court terme soient remboursés l'année suivante à moins que l'emprunt est pour un projet de capital. Les montants payables entre les fonds sont en conformité avec cette exigence.

**14. EXCÉDENT (DÉFICIT) AU FONDS D'EAU ET ÉGOUT**

La *Loi sur les municipalités* exige que les excédents (déficits) au fonds d'eau et égout soient absorbés par un ou plusieurs des trois budgets de fonctionnement à compter de la deuxième année suivante; l'excédent (déficit) à la fin de l'année est le suivant :

	<b>2012</b>	<b>2011</b>
2012 Déficit	4 277 \$	- \$
2011 Surplus	24 962	24 961
2010 Surplus	-	23 193
	<b>29 239 \$</b>	<b>48 154 \$</b>

---

**15. FRAIS DE DISTRIBUTION D'EAU**

Les frais de distribution d'eau pour la protection contre les incendies débité par la Municipalité est dans les limites autorisées par le règlement 81-195 sous la *Loi sur les municipalités* en fonction du pourcentage applicable de dépenses du système de l'eau pour la population.



VILLE DE BERESFORD  
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

16. TABLEAU D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrain	Bâtiments et améliorations locatives	Machinerie et équipements	Routes et rues	Eau et égouts	Total 2012	Total 2011
<b>Coût:</b>							
Solde d'ouverture	82 084 \$	3 400 936 \$	3 423 156 \$	14 087 568 \$	5 709 302 \$	26 792 527 \$	25 658 674 \$
Ajouts : Additions	-	-	123 178	495 990	436 184	965 871	1 152 853
Moins : Disposition	-	-	(14 066)	-	-	(14 066)	(19 000)
Solde de fermeture	82 084	3 400 936	3 532 268	14 583 558	6 145 486	27 744 332	26 792 527
<b>Amortissement accumulé :</b>							
Solde d'ouverture	-	2 125 441	2 042 875	6 395 061	2 462 563	13 025 940	12 403 502
Ajouts : Amortissement	-	134 467	156 563	406 153	144 048	841 231	801 368
Solde de fermeture	-	2 259 908	2 199 438	6 801 214	2 606 611	13 867 171	13 204 870
<b>Valeur nette des immobilisations corporelles</b>	<b>82 084 \$</b>	<b>1 141 028 \$</b>	<b>1 332 830 \$</b>	<b>7 782 344 \$</b>	<b>3 538 875 \$</b>	<b>13 877 161 \$</b>	<b>13 587 657 \$</b>
Composé de :							
Fonds général	82 084 \$	1 141 028 \$	1 332 830 \$	7 782 344 \$	- \$	10 338 286 \$	10 340 918 \$
Fonds eau et égouts	-	-	-	-	3 538 875	3 538 875	3 246 739
	82 084 \$	1 141 028 \$	1 332 830 \$	7 782 344 \$	3 538 875 \$	13 877 161 \$	13 587 657 \$

VILLE DE BERESFORD  
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

17. TABLEAU DE LA RÉCONCILIATION DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ AUX EXIGENCES DE LA COMPTABILITÉ DU SECTEUR PUBLIC (CCSP)

	Fonds général		Fonds de réserve eau et égouts		Fonds de réserve eau et égouts		Total
	Fonctionnement	Capital	Fonctionnement	Capital	Fonctionnement	Capital	
Excédent (déficit) par fonds pour l'année 2011	5 140 \$	1 850 307 \$	24 962 \$	412 152 \$	1 559 \$	95 000 \$	2 540 440 \$
Ajustements à l'excédent (déficit) de 2011 pour les exigences du CCSP							
Déficit d'avant dernière année	1 148 \$	- \$	53 \$	- \$	- \$	- \$	1 201 \$
Remboursement du principal de la dette à long terme	539 000	(539 000)	68 000	(68 000)	-	-	-
Dépense d'amortissement	-	(665 639)	-	(135 729)	-	-	(801 368)
Total d'ajustements à l'excédent (déficit) de l'année 2011	540 148 \$	(1 204 639) \$	68 053 \$	(203 729) \$	- \$	- \$	(800 167) \$
Excédent (déficit) de l'année d'après les exigences du CCSP	545 288 \$	645 668 \$	93 015 \$	208 423 \$	1 559 \$	95 000 \$	1 740 273 \$
Excédent (déficit) accumulé avant ajustements sur exercices antérieurs au début de l'année	(985)	12 897 186	23 136	11 349 596	184 806	-	24 629 169
Excédent (déficit) accumulé avant ajustements sur exercices antérieurs à la fin de l'année	544 303	13 542 854	116 151	11 558 019	186 365	95 000	26 369 442
Ajustements sur exercices antérieurs	(811 700)	(6 132 890)	(67 996)	(8 834 556)	-	-	(15 847 142)
Excédent (déficit) accumulé d'après les exigences du CCSP à la fin de l'année	(267 397) \$	7 409 964 \$	48 155 \$	2 723 463 \$	186 365 \$	95 000 \$	10 522 300 \$

VILLE DE BERESFORD  
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

18. TABLEAU DE PRÉSENTATION SECTORIELLE

	Administration générale		Protection	Transport	Hygiène	Développement économique	Récréatifs & culturels	Eau & égouts	2012 Consolidés	2011 Consolidés
<b>REVENUS</b>										
Mandat d'impôts fonciers	851 074 \$	1 438 173 \$		1 145 862 \$	19 411 \$	78 039 \$	672 956 \$	- \$	4 205 515 \$	4 086 550 \$
Prestations de services à d'autres gouvernements	-	-		73 697	-	-	-	-	73 697	73 428
Vente de services, amendes et autres frais	-	-		13 144	-	-	59 806	-	72 950	61 690
Autres transferts gouvernementaux	655 055	-		-	-	-	-	-	655 055	7 435
Frais aux usagers - Eau et égout	-	-		-	-	-	-	1 305 982	1 305 982	1 294 269
Intérêts	-	-		-	-	-	-	11 486	11 486	14 460
Autres	(234 732)	20 434		-	-	322 733	-	278 326	386 761	187 669
	1 271 397	1 458 607		1 232 703	19 411	400 772	732 762	1 595 794	6 711 446	5 725 501
<b>DÉPENSES</b>										
Salaires et bénéfices	323 550	-		213 380	-	-	288 066	172 240	997 236	933 912
Biens et services	296 341	1 448 320		546 874	200 013	491 789	248 648	1 251 016	4 483 001	3 617 560
Amortissement	59 953	34 419		435 116	-	-	167 694	144 048	841 230	801 368
Intérêts	121 574	-		-	-	-	-	24 620	146 194	164 214
Autres	76 029	-		-	-	-	-	86 071	162 100	979 715
	877 447	1 482 739		1 195 370	200 013	491 789	704 408	1 677 995	6 629 761	6 496 769
<b>Excédent (déficit) pour l'année</b>	<b>393 950 \$</b>	<b>(24 132) \$</b>		<b>37 333 \$</b>	<b>(180 602) \$</b>	<b>(91 017) \$</b>	<b>28 354 \$</b>	<b>(82 201) \$</b>	<b>81 685 \$</b>	<b>(771 268) \$</b>

VILLE DE BERESFORD  
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

19. RÉCONCILIATION DE L'EXCÉDENT DE L'ANNÉE

	Fonds général		Fonds eau et égouts		Fonds de réserve général		Fonds de réserve eau et égouts		Total
	Fonctionnement	Capital	Fonctionnement	Capital	Fonctionnement	Capital	Fonctionnement	Capital	
Excédent (déficit) pour l'année 2012	(167 487) \$	331 372 \$	(82 200) \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	81 685 \$
Ajustements à l'excédent (déficit) annuel pour le financement requis									
Excédent d'avant dernière année	1 967	-	11 429	-	-	-	-	-	13 396
Transferts entre fonds									
Du fonds de capital général						(95 000)			
au fonds de réserve de capital	-	95 000	-	-	-	-	-	-	-
Du fonds de fonctionnement eau et égouts au fonds de réserve							(200 000)		
de fonctionnement eau et égouts	-	-	-	200 000	-	-	-	-	-
Remboursement du principal de la									
dette à long terme	(519 000)	519 000	(69 000)	69 000	-	-	-	-	-
Dépense d'amortissement	697 182	(697 182)	144 048	(144 048)	-	-	-	-	-
Changement du montant enregistré sous CSP du régime de									
retraite à prestation définie	24 600	-	-	-	-	-	-	-	24 600
Total d'ajustements à l'excédent (déficit)	204 749	(83 182)	86 477	124 952	-	(95 000)	(200 000)	-	37 996
de l'année 2012									
Excédent (déficit) des fonds	37 262 \$	248 190 \$	4 277 \$	124 952 \$	- \$	(95 000) \$	(200 000) \$	- \$	119 681 \$
pour l'année 2012									

VILLE DE BERESFORD  
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

20. ÉTAT DES RÉSERVES

	Fonds de réserve général		Fonds de réserve eau et égouts		2011 Total
	Fonctionnement	Capital	Fonctionnement	Capital	
<b>ACTIFS</b>					
Investissements	208 208 \$	- \$	- \$	128 396 \$	336 604 \$
Sommes à recevoir des autres fonds	(20 000)	-	-	-	(20 000)
	<b>188 208 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>128 396 \$</b>	<b>316 604 \$</b>
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>	<b>188 208 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>128 396 \$</b>	<b>316 604 \$</b>
<b>REVENUS</b>					
Transferts du fonds de fonctionnement	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Intérêts	2 125	-	-	1 364	3 489
	<b>2 125</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 364</b>	<b>3 489</b>
<b>DÉPENSES</b>					
Transfers au fonds de fonctionnement et capital	-	95 000	-	200 000	295 000
	<b>-</b>	<b>95 000</b>	<b>-</b>	<b>200 000</b>	<b>295 000</b>
<b>Excédent (déficit) pour l'année</b>	<b>2 125 \$</b>	<b>(95 000) \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(198 636) \$</b>	<b>(291 511) \$</b>
					<b>247 879 \$</b>

VILLE DE BERESFORD  
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

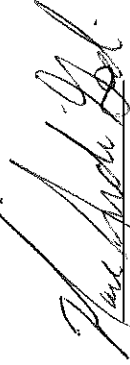
20. ÉTAT DES RÉSERVES (SUITE)

Résolution du conseil concernant la contribution aux ou du transfert des réserves :

Proposé par le conseiller Jean Guy Grant, appuyé par le conseiller Robert Degrâce que 200 000 \$ sera transféré du fonds de réserve eau et égout au fond fonctionnement général eau et égout.

Proposé par le conseiller Jean Guy Grant, appuyé par le conseiller Gilles Halley que 95 000 \$ sera transféré du fonds de réserve capital au fonds capital général.

Je certifie que les résolutions ci-haut sont des copies vraies et exactes des résolutions adoptées à une réunion spéciale du Conseil le 15 mai 2012.



Marc-André Godin  
Trésorier,  
Ville de Beresford

11 septembre 2013

Date

Secau municipal

VILLE DE BERESFORD  
 NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

21. RÉCONCILIATION DU FINANCEMENT DU DÉFICIT SUR L'ADOPTION DU CSP

	Charges à payer du régime de retraite à prestation définie	Bénéfices d'emploi acquis	Autres charges à payer non inscrits antérieurement
Passif au 31 décembre 2011 tel que calculé sur l'adoption du CSP	297 300 \$	- \$	- \$
Solde à être financé dans les années futures	297 300 \$	- \$	- \$

VILLE DE BERESFORD  
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

22. BUDGET DE FONCTIONNEMENT RÉCONCILIÉ AU BUDGET CSP

	Budget de fonctionnement				Autres (expliquer)	Élimination	Total
	Général	Eau et égouts	Immobilisations	Amortissement			
<b>REVENUS</b>							
Mandat d'impôts fonciers	4 203 379 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	4 203 379 \$	
Prestations de services à d'autres gouvernements	73 428	-	-	-	-	73 428	
Vente de services, amendes et autres frais	62 200	-	-	-	-	62 200	
Autres transferts gouvernementaux	5 600	-	-	-	-	5 600	
Autres revenus de provenance interne	22 645	-	-	-	-	22 645	
Frais aux usagers - Eau et égouts	-	1 538 052	-	-	-	1 538 052	
Excédent d'avant dernière année	1 967	-	-	-	(1 967)	-	
	4 369 219	1 538 052	-	-	(1 967)	5 905 304	
<b>DÉPENSES</b>							
Services d'administration générale	727 417	-	59 953	-	-	787 370	
Services de protection	1 414 399	-	34 419	-	-	1 448 818	
Services de transport	766 547	-	435 116	-	-	1 201 663	
Services d'hygiène	205 332	-	-	-	-	205 332	
Services de santé publique et services sociaux	83 737	-	-	-	-	83 737	
Services récréatifs et culturels	533 602	-	167 694	-	-	701 296	
Frais de service de la dette:							
Remboursement de la dette à long terme	519 000	-	-	(519 000)	-	-	
Intérêts	119 185	-	-	-	-	119 185	
Transfert du fonds général de fonctionnement au							
Transfert du fonds de fonctionnement eau et égouts							
Transfert du fonds de fonctionnement eau et égouts au							
Approvisionnement en eau et évacuation des eaux usées	-	1 538 052	144 048	-	(69 000)	1 613 100	
	4 369 219	1 538 052	841 230	-	(588 000)	6 160 501	
<b>Excédent (déficit)</b>	- \$	- \$	(841 230) \$	- \$	586 033 \$	(255 197) \$	



**VILLE DE BERESFORD**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

**23 . SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES**

	Budget	2012	2011
<b>REVENUS</b>			
<b>PRESTATIONS DE SERVICES À D'AUTRES GOUVERNEMENTS</b>			
Chemins et rues	66 881 \$	66 881 \$	66 881 \$
Traçage des voies de circulation	6 547	6 816	6 547
	<b>73 428 \$</b>	<b>73 697 \$</b>	<b>73 428 \$</b>
<b>VENTE DE SERVICES</b>			
Services récréationnels - aréna	60 200 \$	59 806 \$	61 217 \$
Transports routiers	2 000	13 144	473
	<b>62 200 \$</b>	<b>72 950 \$</b>	<b>61 690 \$</b>
<b>AUTRES REVENUS DE PROVENANCE INTERNE</b>			
Amendes	21 140 \$	20 434 \$	16 119 \$
Rezonnage	500	450	650
Autres revenus	1 005	87 551	4 908
	<b>22 645 \$</b>	<b>108 435 \$</b>	<b>21 677 \$</b>

**VILLE DE BERESFORD**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

**23 . SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES**

	Budget	2012	2011
<b>DÉPENSES</b>			
<b>SERVICES D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>			
Services législatifs			
Maire	32 000 \$	21 742 \$	27 045 \$
Conseillers	51 200	50 427	47 879
	83 200	72 169	74 924
<b>Administration</b>			
Gérance	241 200	241 122	263 212
Immeuble à bureaux	96 181	102 282	94 360
Amortissement	59 953	59 953	62 039
Honoraires professionnels légaux	-	657	548
Autres	128 128	143 713	135 737
	525 462	547 727	555 896
<b>Gestion des finances</b>			
Vérification externe	4 500	3 833	4 126
<b>Autres services d'administration</b>			
Assurances responsabilité	11 438	11 096	11 096
Frais divers	61 750	51 365	53 225
Évaluation foncière	45 020	45 020	43 387
	118 208	107 481	107 708
<b>Services financiers</b>			
Frais bancaires et intérêts	1 000 \$	4 982 \$	4 411 \$
Intérêts sur la dette à long terme	119 185	121 574	141 252
Congés de maladie et allocation de retraite	20 000	19 682	17 782
Dépenses en capital	35 000	-	-
	175 185	146 238	163 445
	<b>906 555 \$</b>	<b>877 448 \$</b>	<b>906 099 \$</b>

**VILLE DE BERESFORD**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

**23 . SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES**

	Budget	2012	2011
<b>SERVICES DE PROTECTION</b>			
Service de police			
Service de lutte contre la criminalité	1 079 133 \$	1 078 602 \$	1 031 592 \$
<b>Protection contre les incendies</b>			
Brigade de pompier	51 916	46 208	44 634
Avertisseurs d'incendie	9 500	10 233	8 997
Coût de l'eau	200 000	250 000	140 000
Matériel de lutte contre les incendies	33 650	30 532	31 413
Formation	9 000	2 333	5 683
Enquêtes et prévention - incendie	1 200	698	640
Amortissement	34 419	34 419	39 109
	339 685	374 423	270 476
Protection et destruction des animaux	30 000	29 714	29 140
	<b>1 448 818 \$</b>	<b>1 482 739 \$</b>	<b>1 331 208 \$</b>
<b>SERVICES DES TRANSPORTS</b>			
Service de transport en commun			
Administration	208 625 \$	216 535 \$	188 226 \$
Matériel général	51 820	47 958	42 563
Ateliers	23 932	25 993	26 143
Amortissement	435 116	435 116	417 839
	719 493	725 602	674 771
Chemins et routes			
Entretien d'été	43 300	57 529	29 193
Fossés de drainage	8 500	9 487	13 046
Égouts pluviaux	22 550	31 475	18 132
Entretien d'hiver	273 120	248 121	289 314
	347 470	346 612	349 685
Éclairage des rues	83 600	83 190	83 472
Services relatifs à la circulation			
Plaques des noms de rues	2 500	1 665	4 122
Traçage des voies de circulation	16 000	14 332	15 965
Passage pour piétons	17 000	22 003	14 586
Signaux de circulation	15 600	1 967	1 669
	51 100	39 967	36 342
	<b>1 201 663 \$</b>	<b>1 195 371 \$</b>	<b>1 144 270 \$</b>

**VILLE DE BERESFORD**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

**23 . SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES**

	<b>Budget</b>	<b>2012</b>	<b>2011</b>
<b>SERVICES D'HYGIÈNE</b>			
Enlèvement et destruction des ordures ménagères	115 300 \$	115 238 \$	107 729 \$
Dépotoirs	90 032	84 775	82 613
	<b>205 332 \$</b>	<b>200 013 \$</b>	<b>190 342 \$</b>
<b>SERVICES D'URBANISME</b>			
Commission d'urbanisme	48 215 \$	54 442 \$	45 008 \$
Commission industrielle	20 922	16 825	12 224
Tourisme	14 600	8 627	8 551
Dépenses - Marché des Fermiers	-	411 894	-
	<b>83 737 \$</b>	<b>491 788 \$</b>	<b>65 783 \$</b>
<b>SERVICES RÉCRÉATIFS ET CULTURELS</b>			
Centre communautaire	11 432 \$	13 330 \$	16 369 \$
Patinoire et aréna	217 017	263 279	217 010
Parcs et terrains de jeux	238 756	186 361	217 697
Bibliothèque	23 827	12 080	9 628
Autres services de loisirs	42 570	61 665	30 764
Amortissement	167 694	167 694	146 652
	<b>701 296 \$</b>	<b>704 409 \$</b>	<b>638 120 \$</b>

**VILLE DE BERESFORD**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

**23 . SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES**

	Budget	2012	2011
<b>EAU ET ÉGOUTS</b>			
Approvisionnement en eau			
Administration	118 787 \$	100 489 \$	111 025 \$
Conduite et distribution	81 867	114 459	63 737
Facturation et perception	12 563	9 930	10 004
Achat d'eau	800 000	894 709	673 898
Amortissement	144 048	144 048	135 729
	1 157 265	1 263 635	994 393
Raccordement et évacuation			
Administration	118 787	100 488	111 025
Système de raccordement	68 326	37 296	23 546
Station de levage	73 284	78 089	79 065
Épuration et évacuation	168 438	162 229	136 771
	428 835	378 102	350 407
Services financiers pour service d'eau			
Frais bancaires et intérêts	2 400	4 572	1 746
Intérêts sur la dette à long terme	12 000	13 198	12 563
Mauvaises créances	-	5 023	-
	14 400	22 793	14 309
Services financiers pour service d'égout			
Frais bancaires et intérêts	2 400	1 980	458
Intérêts sur la dette à long terme	10 200	11 422	10 401
Mauvaises créances	-	378	-
Transfert - Fonds de fonctionnement général	-	(318)	(2 218)
	12 600	13 462	8 641
	<b>1 613 100 \$</b>	<b>1 677 992 \$</b>	<b>1 367 750 \$</b>